



Passez à l'action ! Avec la Région Lorraine et le réseau TER Métrolor

Profitez-en
pour découvrir
le TER Métrolor

Du 19 au 25 sept 2011



PASS
ENTREPRISES
seulement

1€ le trajet*
Domicile/travail

La Région
Lorraine



* Coût du "PASS ENTREPRISES" 10€. Prix calculé sur une base moyenne de 5 A/R d'un abonnement de travail type "Pass Métrolor". 3000 PASS seront mis en vente.



La Région
Lorraine

→ Profitez du «PASS ENTREPRISES» du 19 au 25 sept 2011

La Région Lorraine vous offre la possibilité de voyager en TER Métrolor, durant la semaine du lundi 19 au dimanche 25 septembre 2011, pour vous rendre à votre travail.

Testez l'offre très attractive mise en place par la Région Lorraine, en lien avec la SNCF, le « PASS ENTREPRISES - SEMAINE DE LA MOBILILITE » pour un coût forfaitaire de 10 €* la semaine, ce qui représente la somme symbolique de 1 €* le trajet, d'une gare SNCF proche de votre domicile jusqu'à la gare SNCF la plus proche de votre lieu de travail.

Une action d'éco-mobilité organisée avec votre entreprise.

A l'occasion de l'édition 2011 de la Semaine Européenne de la Mobilité et la Journée Nationale du Transport Public, cette « action phare » très attractive vous est proposée dans le cadre d'un partenariat entre votre entreprise (ou administration), la Région Lorraine et la SNCF.

Ce partenariat est une initiative éco-mobilité innovante, ciblée et personnelle pour vous permettre d'utiliser un transport écologique, économique et pratique.

Vous êtes intéressé (e)

Cette offre intitulée « Pass Entreprises – Semaine de la Mobilité » s'adresse à tous les salariés, y compris intérimaires, apprentis et temps partiel de l'entreprise concernée par ce partenariat avec la Région Lorraine et la SNCF. L'offre est valable uniquement sur l'ensemble du territoire lorrain (la gare d'origine et la gare de destination doivent être situées en Lorraine).

* Prix calculé sur une base moyenne de 5 A/R d'un abonnement de travail de type « Pass Métrolor ». L'offre est disponible dans la limite des 3000 Pass

→ La procédure d'inscription pour bénéficier du « Pass Entreprises – Semaine de la Mobilité »

Chaque entreprise concernée par le partenariat se verra attribuer un code spécifique. Renseignez-vous auprès de votre DRH pour l'obtenir.

Une fois en possession de ce code, il vous suffit de vous connecter sur le site TER Lorraine en utilisant ce code pour procéder à votre préinscription : www.ter-sncf.com/lorraine et de cliquer sur l'espace qui vous sera dédié (encadré « ZOOM sur » en bas à droite). Vous pourrez alors remplir un formulaire d'inscription, en utilisant obligatoirement le code de votre entreprise. Cette formalité, qui ne vous prendra qu'une à deux minutes, vous permettra d'imprimer un bon d'échange.

Vous devrez ensuite vous rendre à un guichet SNCF de votre choix où il vous sera remis, en échange de votre bon, votre titre de transport « Pass Entreprises – Semaine de la Mobilité », valable à compter du lundi 19 septembre.

Les inscriptions en ligne et le retrait aux guichets SNCF seront possibles à partir du lundi 12 septembre. Pour profiter d'un des 3 000 Pass mis en vente à cette occasion et afin d'éviter l'attente aux guichets, n'attendez pas le lundi 19 septembre matin pour vous inscrire et retirer votre Pass...

Renseignements complémentaires sur cette offre, sur les horaires :

Contact TER Lorraine - tél : 0 891 674 674 *
Ou sur le site internet www.ter-sncf.com/lorraine
*0,23 €/TTC/minute, du lundi au vend,
de 7h à 20h et le samedi
de 9h à 14h

